



Rapport des Conseillers bénévoles pour le Comité Label

Table des matières

1. Présentation de l'organisme.....	2
1.1. Objet.....	2
1.2. Historique.....	2
1.3. Organisation	3
1.4. Missions sociales.....	4
1.5. Modèle économique :	5
1.6. Stratégie de développement (plan stratégique à 3-5 ans).....	7
2. Rapport sur l'accompagnement	8
2.1. Expliquer comment s'est déroulée la démarche de labellisation :	8
2.1.1.1. Par qui est-elle portée (dirigeants salarié, élu, bénévole ... ?).....	8
2.1.1.2. Comment est-elle perçue / connue en interne, en externe ?.....	8
2.2. Evolution des 14 grands objectifs du Guide IDEAS.....	8
2.3. Commentaires des conseillers bénévoles sur les chantiers menés lors de l'optimisation.....	10
3. Conclusions des conseillers à l'issue de leur accompagnement :	10
3.1. Les points forts sur lesquels l'organisme pourra construire son futur	10
3.2. Les points d'amélioration qui devront être traités durant la phase Post Label.	10

Conseillers IDEAS : Alexia Tye alexia.tye@orange.fr
Francis Boucly boucly@wanadoo.fr
.....

06 13 54 36 28
06 82 01 36 49

1. Présentation de l'organisme

1.1. Objet

1.1.1. Projet associatif.

La Fondation Vaincre Alzheimer a pour objet de prévenir, soigner et guérir la maladie d'Alzheimer et les maladies neurocognitives, de faire de la victoire sur la maladie d'Alzheimer une réalité, pour qu'à l'horizon 2030 un premier traitement médicamenteux soit validé.

Ses valeurs sont une exigence scientifique de haut niveau pour soutenir des projets innovants, l'indépendance financière vis-à-vis des pouvoirs publics pour ne retenir que le seul critère de l'excellence scientifique et la totale transparence de ses actions et résultats.

1.1.2 Missions permanentes.

- 1) ACCELERER L'ARRIVEE DE NOUVEAUX TRAITEMENTS : accroître les connaissances et favoriser l'innovation thérapeutique, en développant et soutenant la recherche biomédicale d'excellence au niveau national et international.
- 2) AMELIORER LA PRISE EN CHARGE MEDICALE : former et fédérer les professionnels de santé au service des patients.
- 3) DONNER AU GRAND PUBLIC LES MOYENS DE SA PREVENTION : mieux comprendre la maladie d'Alzheimer et les maladies neurocognitives pour un vieillissement en bonne santé ; sensibiliser le grand public, les patients et leurs proches aux avancées de la recherche biomédicale.

1.1.3 Périmètre de son action

Ses actions de financement de projets de recherche s'exercent sur le territoire français, mais la sélection des projets se fait dans le cadre d'un réseau européen grâce à un comité scientifique international.

1.2 Historique

1.2.1 Le développement

Créée en 2005, l'association Ligue Européenne Contre la Maladie d'Alzheimer (LECMA) est devenue, le 12 avril 2017, la Fondation Vaincre Alzheimer.

Les origines de la Fondation Vaincre Alzheimer prennent leur source dans un réseau d'organismes à but non lucratif indépendants : aux Etats-Unis (Bright Focus Foundation, créé en 1976), aux Pays-Bas (ISAO, créé en 1993, devenu AN, Alzheimer Nederland, en 2016), en Allemagne (AFI, Alzheimer Forschung Initiative, créé en 1995), et en Belgique (SAO/FRA, créé en 1997).

1.2.2 La démarche de labellisation IDEAS : pourquoi, quels objectifs ?

Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue, visant d'une part à optimiser le fonctionnement de l'association et à accroître son efficacité et d'autre part à répondre aux attentes des financeurs et des parties prenantes.

1.2.2 Les habilitations administratives

La Fondation Vaincre Alzheimer est une fondation reconnue d'utilité publique conformément à l'article 83 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, par décret du 12 avril 2017 "portant reconnaissance d'une fondation comme établissement d'utilité publique par transformation d'une association".

1.23 Les labels et agréments obtenus N.A.

1.3 Organisation

1.3.1 L'organigramme

La Fondation Vaincre Alzheimer est gouvernée par un conseil d'Administration de 12 membres comportant 3 collèges : Fondateurs, Personnalités qualifiées et Partenaires institutionnels, outre un commissaire du gouvernement, ayant voix consultative et dont le rôle est de s'assurer que la Fondation remplit bien ses missions sociales.

Les partenaires institutionnels sont l'Académie nationale de médecine, la Fondation Vincent de Paul, ainsi que les groupes B2V et ALPTIS, 2 institutions de santé et prévoyance.

Le Bureau, dont les membres sont élus parmi les administrateurs, est composé d'un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.

Le conseil d'administration est statutairement assisté d'un comité scientifique, dit "European Scientific Advisory Board", composé de membres désignés par le conseil d'administration. Son rôle est d'évaluer les candidatures reçues par la Fondation lors de son appel à projets annuel et de procéder à des recommandations permettant au Conseil de décider des projets à financer ; il assure par son expertise consultative et son indépendance de fonctionnement la transparence et la fiabilité des projets de recherche financés par la Fondation

Le conseil d'administration s'appuie également sur un Comité de développement scientifique, qui a pour mission de représenter la Fondation Vaincre Alzheimer lors d'événements scientifiques, ainsi que de proposer toute action ou initiative susceptible d'intensifier la qualité et l'efficacité du soutien à la recherche de la Fondation Vaincre Alzheimer.

L'équipe salariée est composée de 7 personnes (5 à temps complet, 1 à temps partiel, et 1 en contrat de professionnalisation) : 4 cadres, 2 employés et 1 apprenti. En outre, la coordination scientifique au niveau européen est assurée par un expert commun aux entités hollandaise et allemande, AN et AFI.

1.3.2 Les personnes clés

Les personnes-clés - tout au moins dans la relation avec IDEAS- sont la présidente du conseil d'administration Mme Isabelle Trousseau-Magny, la directrice générale Mme Géraldine Drexel De Buchy, la directrice scientifique le Dr. Maï Panchal et la responsable communication Mme Catherine Silva.

1.3.3 Les moyens humains (effectifs salariés et bénévoles)

La Fondation Vaincre Alzheimer ne compte que 7 salariés, car elle a recours à des prestataires externes pour ses activités comptables, la gestion de la paie, et une partie du traitement des dons.

En 2020, en raison de l'état d'urgence sanitaire, elle n'a pu faire appel au bénévolat, qui n'avait toutefois représenté que 171 heures en 2019.

Le volontariat des membres des comités scientifiques a représenté 2512 heures en 2020 (2314 h. en 2019)

1.3.4 Appartenance à une fédération, à une structure plus complexe, à un réseau, ...

1.3.4.1 Liens existants avec d'autres entités

La Fondation Vaincre Alzheimer fait partie d'un réseau européen, avec AFI (Alzheimer Forschung Initiative) en Allemagne et AN (Alzheimer Nederland) aux Pays Bas pour les appels à projets (AAP) annuels et s'appuie sur le comité scientifique européen cité ci-dessus (European Scientific Advisory Board- ESAB) pour le choix des projets à financer, ce comité scientifique bénévole étant composé de 27 scientifiques européens permanents, appuyés par 200 scientifiques issus du monde entier.

Par ailleurs, la Fondation Vaincre Alzheimer est membre fondateur de l'association de recherche Neuro-CEB, réunissant France Parkinson, la Fondation ARSEP (Aide à la recherche sur la sclérose en plaques), l'ARSLA (Association pour la recherche sur la sclérose latérale), l'association France DFT (Dégénérescences fronto-temporales) et l'association Connaître les syndromes cérébelleux

1.3.4.2 Les liens juridiques / Les flux financiers

Il n'y a pas de liens juridiques entre les entités qui composent le réseau européen ; leurs collaborations bénévoles ne génèrent que de très faibles flux financiers., correspondant à la participation de ces organismes aux frais de coordination scientifique au niveau européen.

Dans le cadre de Neuro-CEB, la Fondation Vaincre Alzheimer finance la partie dédiée aux échantillons cérébraux provenant de personnes saines et de malades d'Alzheimer.

1.3.4.3 Le périmètre de la labellisation

La labellisation concerne donc exclusivement la Fondation Vaincre Alzheimer (SIREN 483 041 315)

1.4. Missions sociales

1.4.1 Les actions et projets majeurs récents

1.4.1.1 Les résultats obtenus

Les missions sociales s'articulent autour de 3 axes principaux :

➤ Participer aux grandes avancées de la recherche médicale

Soutien à la recherche d'excellence

Forte implication dans la recherche sur le cerveau humain

Engagement auprès des jeunes chercheurs

Ce soutien prend la forme de subventions de différentes natures : allocations doctorales, subventions "expert", subventions "formation et voyage", etc.

Les subventions de recherche d'un montant de 40 à 120 k€ sur 2 ou 3 ans font l'objet d'un processus très complet d'examen et de sélection par le Conseil scientifique européen avant d'être votées par le conseil d'administration. Elles font ensuite l'objet d'une convention de financement prévoyant notamment la remise de rapports scientifiques et financiers annuels ; elles donnent lieu à des versements semestriels, qui sont liés à l'examen de ces rapports, à la vérification de la progression normale du projet scientifique et au respect du budget initial ; ce contrôle peut donner lieu à des remboursements en cas de trop-perçu. En 2020, la Fondation Vaincre Alzheimer a soutenu 6 nouvelles équipes de chercheurs, finançant ainsi le travail de recherche de 40 scientifiques pour un montant total de 557 k€.

Les subventions de voyage pour participer à des conférences (montant maximum 1000 €), de formation à l'international (< 5000 €), de master 2 recherche (<3700 €), ainsi que les prix "jeunes chercheurs" (<1000€) font également l'objet de processus documentés de sélection et de contrôle.

Par ailleurs, la Fondation Vaincre Alzheimer est membre fondateur, et en a assuré la présidence en 2020, de la bio banque Neuro-CEB qui a pour objet de mettre à disposition des chercheurs des échantillons de cerveau ; plus de 7400 échantillons sont disponibles au sein de la bio banque.

➤ Soutenir les professionnels de santé pour améliorer le diagnostic et la prise en soins des malades

La Fondation Vaincre Alzheimer a créé le DIU MA2- Diplôme Inter-Universitaire Maladies Alzheimer et Apparentées-qui a pour objet d'assurer la formation en 2 ans des professionnels de santé au diagnostic et à la prise en charge des maladies neuro-évolutives. En 2020, on compte 65 étudiants ; depuis sa création, 140 professionnels ont reçu cette formation.

Cette formation est également proposée aux médecins généralistes.

La Fondation Vaincre Alzheimer prend en charge les frais de déplacement des participants

➤ Sensibiliser le grand public à la recherche et à la prévention

On estime à 1 million le nombre de personnes atteintes en France de maladies neuro-évolutives et 225000 le nombre de nouveaux cas chaque année.

La Fondation Vaincre Alzheimer sensibilise le grand public, en publiant de nombreuses brochures pour tous publics (et notamment Alzjunior pour les jeunes), en publiant sur son site internet www.vaincrealzheimer.org de nombreuses informations de qualité sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, leurs symptômes, les moyens de la prévention, les traitements, l'accompagnement par les proches, et les avancées de la recherche. Elle est également très présente sur tous les réseaux sociaux, notamment à travers l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation. Elle organise des visites de laboratoires, et a créé des partenariats avec d'autres associations telles que la FFR (Fédération française de randonnée) ou la FCM (Fédération des Centres Mémoire)

- La répartition en 2020 des dépenses de missions sociales entre ces 3 axes a été de 54% pour la recherche médicale, 8% pour la formation des professionnels de santé et 38% pour l'information et la sensibilisation du grand public.

1.4.2 L'activité lucrative (éventuellement)

La Fondation Vaincre Alzheimer n'a pas d'activité lucrative.

1-5. Modèle économique :

1.5.1 Les partenaires / l'écosystème (financiers, opérationnels, publics /privés...)

> La Fondation Vaincre Alzheimer est principalement financée par la générosité du public (dons manuels, legs, donations et assurances-vie) , le mécénat ne représentant encore qu'un faible montant (65 k€ en 2020), et la Fondation ne bénéficiant d'aucune subvention.

> En raison de la large diffusion et de la gravité de la maladie d'Alzheimer, de nombreuses associations et fondations se sont développées soit pour financer la recherche, soit pour venir aux aides aux malades et leurs proches et former le personnel soignant, soit pour développer l'information et la prévention.

La plus importante est l'association France Alzheimer, www.francealzheimer.org , créée en 1985, qui regroupe 101 associations départementales, compte 18 000 adhérents et 2200 bénévoles, et dispose d'un budget d'environ 22 M€ (chiffre 2020), financé par la générosité publique, des subventions, et de nombreux mécénats et partenariats ; son objectif est essentiellement le soutien aux familles ("*Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide*"), l'aide à la recherche ne représentant qu'une faible proportion de ses missions sociales. Elle bénéficie du label "Don en confiance".

La Fondation Médéric Alzheimer, www.fondation-mederic-alzheimer.org, créée en 1999 à l'initiative du groupe de protection sociale Médéric, a également pour principal objet d'améliorer la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches au quotidien; elle mène des actions de veille scientifique, d'enquête, de recherche et développe depuis 2010 une activité de formation pour favoriser des solutions d'accompagnement plus efficaces ; elle dispose d'un budget de près de 5 M€, financé en majeure partie par les revenus de son patrimoine.

Deux autres fondations ont, quant à elles, pour principale mission de financer la recherche sur la maladie d'Alzheimer ; ce sont la Fondation pour la recherche sur Alzheimer et la Fondation Alzheimer.

La première, www.alzheimer-recherche.org, créée en 2004, a pour essentiellement pour but d'améliorer le diagnostic de la maladie d'Alzheimer et d'ouvrir la voie à des traitements efficaces, en concentrant son action sur la recherche clinique ; elle est précisément installée au cœur du groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière et soutient l'Institut de la mémoire et de la maladie d'Alzheimer (IM2A). Elle dispose d'un budget de près de 4 M€, financé principalement par des mécénats et partenariats.

La deuxième, www.fondation-alzheimer.org , créée en 2008 par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sous le nom Fondation Plan Alzheimer, est hébergée par l'INSERM ; elle dispose d'un budget de l'ordre de 2 M€, essentiellement destiné à financer des projets de recherche et la formation de jeunes chercheurs ; elle ne reçoit aucune dotation de l'Etat; outre l'appel à la générosité

publique, elle a développé des partenariats avec des industriels de la pharmacie tels que Sanofi, Servier, Ipsen, Astra Zeneca.

Au-delà de ces organismes exclusivement dédiés à la maladie d'Alzheimer, il faut signaler des instituts de recherche médicale ayant une vocation plus large, tels que l'Institut du cerveau et de la moelle épinière, www.institutducerveau-icm.org, un centre de recherche à vocation internationale, créé en 2006, au sein de l'hôpital La Pitié-Salpêtrière, doté de 2 000 lits, employant 700 chercheurs et 20 000 soignants et disposant d'un budget de plus de 60 M€, ainsi que la Fondation pour la recherche médicale, www.frm.org, créée en 1947, dotée d'un budget de près de 70 M€, ces 2 organismes bénéficiant du label "Don en confiance".

I

1.5.2 Les ressources par type (subventions, dons, legs, cotisations, ...)

k€	2018	2019	2020
Dons manuels	1287	1447	1327
Legs, donations et assurances-vie	695	353	210
Autres ressources liées à la GP	133	132	117
Total Générosité du public	2115	1932	1654

La Fondation Vaincre Alzheimer compte près de 29 000 donateurs actifs - c'est-à-dire ceux qui ont effectué un don au cours des 24 derniers mois- sur une base de données contenant plus de 110 000 noms. Ces dons manuels sont faits pour environ 2/3 du montant total par chèque, à la suite de campagnes de marketing direct, l'autre tiers se faisant soit par prélèvement automatique soit par des dons en ligne, également dans un rapport 2/3, 1/3.

Le don moyen par chèque ou en ligne ressort à environ 35 €, alors que le prélèvement automatique se monte à 110 €.

.

La diminution du montant des legs en 2020 provient d'un allongement du délai d'encaissement d'un legs en cours, qui sera reporté sur 2021. Il y a actuellement 6 legs en cours et le montant prévu pour 2021 approche les 700 k€.

Les autres ressources correspondent pour 84 k€ aux revenus locatifs d'un immeuble situé rue de Vaugirard reçu en donation, dont la valeur vénale portée au bilan est de 1500 k€, et pour 33 k€ à des produits financiers sur les valeurs de placement.

1.5.3 Les emplois par type (missions sociales (France/Etranger), fonctionnement, collecte)

k€	2018	2019	2020	2020
Missions sociales France	1160	1317	1323	67,7 %
Frais de recherche de fonds	453	490	466	23,8%
Frais de fonctionnement	193	173	167	8,5%
Total	1806	1980	1956	100%
Missions sociales / générosité du public	55%	68%	80%	

> Les frais de recherche de fonds comprennent essentiellement les coûts des campagnes de marketing direct, effectuées avec le support de l'agence Mint, le traitement des dons et des reçus fiscaux qui est sous-traité au groupe Bernard, la gestion des bases de données "donateurs", les actions de communication auprès des notaires pour susciter les legs, ainsi qu'une quote-part des frais de personnel et des frais généraux, sur la base de relevés de temps passé (14%), les campagnes de marketing web étant notamment effectuées en interne.

On notera que le coût total des mailings, de 436 k€ en 2020, est réparti en fonction de leur nature entre les frais de recherche de fonds et la mission d'information du public à raison de 43 et 57%, soit 188 et 248

k€, ce qui représente donc 40% des frais de recherche de fonds et près de 50% des dépenses d'information du grand public.

> Les frais de fonctionnement sont constitués des honoraires des prestataires de comptabilité, de frais administratifs et d'une quote-part (17%) des frais généraux et des frais de personnel.

1.5.4 Les évolutions significatives ces 3 dernières années

Les emplois restent stables entre 2019 et 2020, mais le retard sur les legs a conduit à une perte nette de 236 k€ en 2020, qui sera rattrapée en 2021. Néanmoins la situation financière de la Fondation à fin 2020 reste tout à fait satisfaisante.

Bilan à fin 2020 (selon la nouvelle norme ANC 2018-06)

ACTIF		PASSIF	
<u>Immobilisations</u>		<u>Fonds propres</u>	
incorporelles	5	fonds propres complémentaires	1500
corporelles	1510	report à nouveau	232
financières	19	résultat de l'exercice	-236
Total actif immobilisé	1534	Situation nette	1496
<u>Créances</u>		<u>Fonds reportés (legs, donations)</u>	751
créances (legs, donations)	751	<u>Emprunts et dettes</u>	
autres	106	dettes financières	18
valeurs de placement	702	dettes fournisseurs	124
disponibilités	320	dettes fiscales et sociales	80
charges constatées d'avance	43	autres dettes	987
Total actif circulant	1922	Total	1209
TOTAL	3456	TOTAL	3456

On notera que les legs en cours, reçus mais pas encore réalisés, apparaissent à la fois à l'actif et au passif pour 751 k€ ; par ailleurs, les engagements de subventions, dont le versement est étalé sur 2 ou 3 ans, sont portés en "autres dettes" pour un montant de 987 k€, et non pas en engagements hors bilan.

1.6 Stratégie de développement (plan stratégique à 3-5 ans)

1.6.2 Les axes stratégiques

- ✓ Amplifier de manière significative l'impact de ses actions
- ✓ Devenir la marque de référence de la lutte contre la maladie d'Alzheimer
- ✓ Assurer la pérennité de ses actions par une solidification et une diversification du modèle économique

1.6.3 Les projets qui concrétisent ces axes

- ✓ Augmenter le nombre de financements de projets à fort impact
- ✓ Créer une communauté de jeunes chercheurs grâce à des subventions adaptées à leur carrière
- ✓ Développer la recherche médicale sur le cerveau et développer la communication sur le don de cerveau
- ✓ Développer une stratégie de communication avec la presse et devenir une référence en communication scientifique
- ✓ Créer des outils de communication pour renforcer la marque
- ✓ Consolider des réseaux dans les milieux professionnels et optimiser l'approche des grands donateurs et mécènes

1.6.4 La prévision budgétaire correspondante

La Fondation Vaincre Alzheimer a établi un budget prévisionnel 2021-2023, résumé ci-dessous :

k€	2021	2022	2023
Dons manuels	1450	1580	1710
Legs, ass.vie, mécénat	1030	950	1250
Autres	100	150	200
Total ressources GP	2580	2680	3160
Missions sociales	1490	1890	2290
Recherche de fonds	578	530	537
Fonctionnement	212	222	232
Total emplois	2280	2642	3059

Le budget stratégique détaille les dépenses par type de mission sociale (Prévenir / Soigner/ Guérir), en cohérence avec les axes du plan stratégique.

2.Rapport sur l'accompagnement

2.1. Expliquer comment s'est déroulée la démarche de labellisation :

2.1.1 Par qui est-elle portée (dirigeants, salariés, élu, bénévole,)

La forte implication du conseil d'administration et de l'ensemble du personnel a permis de mener à bien la démarche de labellisation de manière sereine et dans un temps limité.

La Fondation Vaincre Alzheimer a mené en 7 mois de façon rigoureuse et détaillée des chantiers importants tendant à l'établissement des "livrables" suivants :

Cartographie des parties prenantes

Plan stratégique

Dispositif de contrôle interne

Cartographie des risques

outre la structuration et l'amélioration de ses pratiques de gouvernance, ainsi que la mise en forme de procédures et de documents existants, concernant la recherche de fonds et les relations avec ses partenaires, la gestion des ressources humaines, l'information financière, et le pilotage des projets.

2.1.2 Comment est-elle perçue/ connue en interne, en externe ?

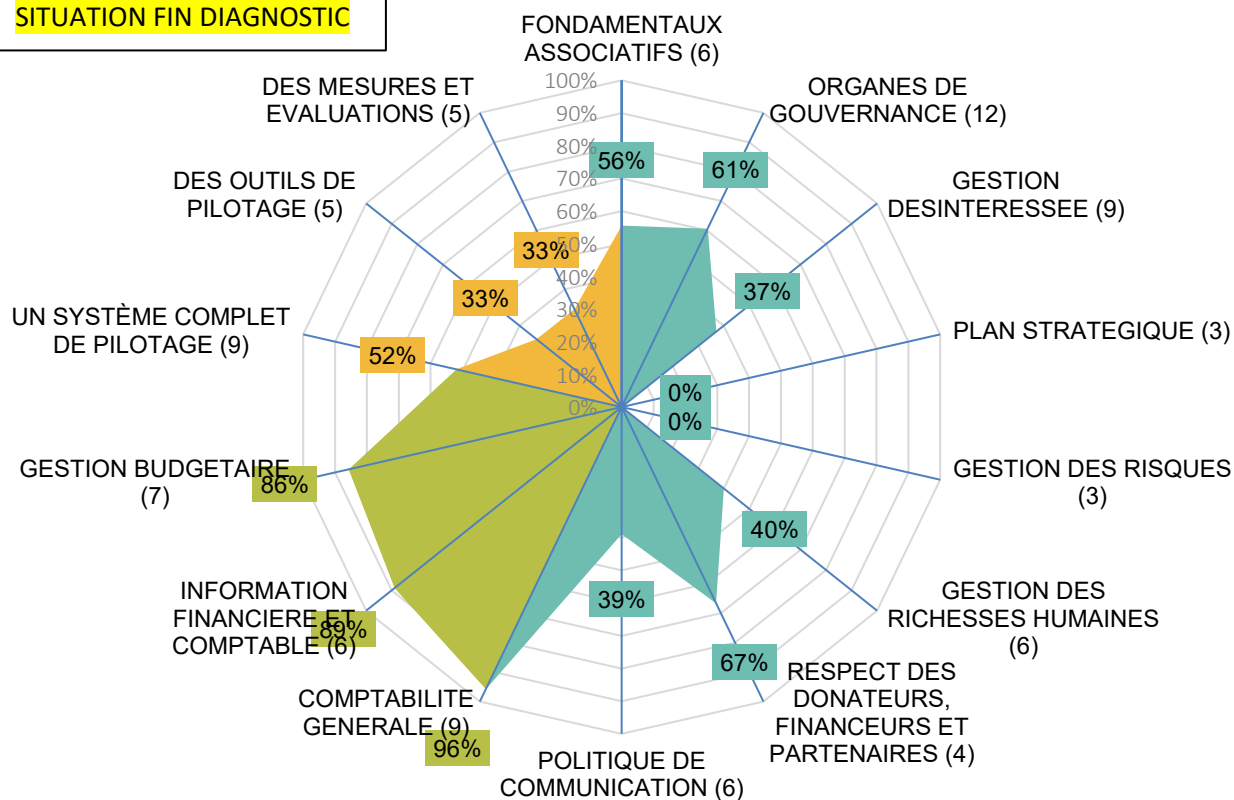
La démarche est donc perçue très favorablement en interne.

La Fondation Vaincre Alzheimer a déjà pris conscience au cours de cette phase d'optimisation des apports de la démarche de labellisation, non seulement sur son fonctionnement mais aussi sur ses forces et ses faiblesses et donc sa stratégie de développement. Elle garde toutefois le souci de ne pas mettre en place des dispositifs et des procédures trop complexes que ni sa taille ni la nature de ses activités ne justifieraient.

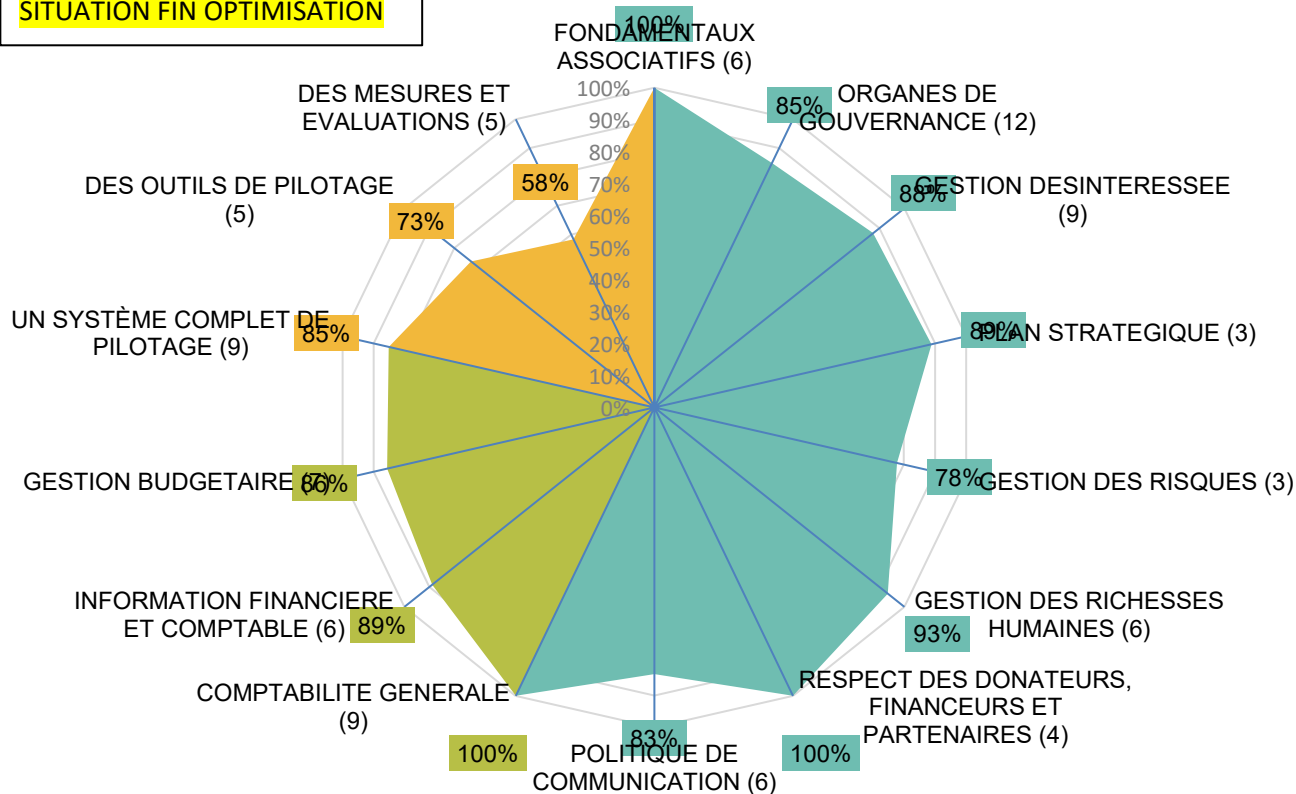
2.2 Evolution des 14 grands objectifs du Guide IDEAS

- Les deux graphiques de type Radar (fin Diagnostic et fin Optimisation)

SITUATION FIN DIAGNOSTIC



SITUATION FIN OPTIMISATION



NB: Le nombre de bonnes pratiques pour chaque objectif est indiqué entre ()

2.3 Commentaires des conseillers bénévoles sur les chantiers menés lors de l'optimisation

- Quels chantiers, quels changements amenés dans la Fondation, les difficultés rencontrées... ?

Comme rappelé ci-dessus, la démarche de labellisation a été bénéfique pour la Fondation.

L'identification des parties prenantes a contribué à l'élaboration de la cartographie des risques et à la définition du plan stratégique.

Les chantiers qui restent à mener sont essentiellement liés au fonctionnement effectif du comité de vigilance de création récente et à la mise en œuvre du plan stratégique et des actions qui en découleront.

Au travers de la démarche de labellisation IDEAS, les équipes de la Fondation Vaincre Alzheimer ont pris conscience de l'importance de définir des indicateurs permettant de mieux suivre les résultats de leurs actions et de mieux les communiquer auprès de leurs financeurs et partenaires. Ces indicateurs sont par exemple le nombre de jeunes chercheurs soutenus, le nombre de publications dans les revues scientifiques spécialisées, les progrès dans les processus de validation réglementaire des traitements, le nombre de découvertes en phase d'essais cliniques, le nombre de professionnels de santé formés, les retours des personnes sensibilisées à la maladie d'Alzheimer, etc.

La Fondation a entrepris une formalisation systématique des mesures d'impact de ses actions, ce qui lui permettra d'améliorer sa communication et d'accroître sa notoriété

- Expliquer les pratiques qui restent non conformes

On ne note pas de non-conformité aux 90 Bonnes Pratiques.

3 Conclusions des conseillers à l'issue de leur accompagnement :

3.1 Les points forts sur lesquels l'organisme pourra construire son futur

La Fondation Vaincre Alzheimer s'appuie sur un réseau scientifique européen et international de grande qualité et jouit d'une bonne réputation dans les milieux spécialisés ; elle finance des recherches innovantes et originales. Par ailleurs, la diffusion d'une information accessible à tous publics et la connaissance des mesures de prévention contre la maladie d'Alzheimer sont de plus en plus à l'ordre du jour et attirent l'attention de nombreux milieux.

Notons aussi que sa taille limitée lui donne de la souplesse et donc une certaine facilité d'adaptation.

3.2 Les points d'amélioration qui devront être traités durant la phase Post Label.

Cette taille limitée lui donne en revanche trop peu de visibilité auprès des grands donateurs et mécènes, et le grand public peut quelque fois faire la confusion avec les autres organisations finançant la recherche sur la maladie d'Alzheimer et dont le nom est voisin.

La Fondation devrait donc s'attacher à accroître sa notoriété. La mise en œuvre intégrale du plan stratégique apparaît donc comme un des éléments fondamentaux de la survie et du développement de la Fondation.

.....

Livrables disponibles en fin de phase d'Optimisation

Rapport d'accompagnement des conseillers

Fichier des 90 Bonnes Pratiques Version Fin Optimisation

1. Gouvernance :

- a. Statuts
- b. Règlement intérieur
- c. Projet associatif
- d. Charte d'éthique / Note d'accompagnement charte d'éthique
- e. Cartographie des parties prenantes
- f. Plan stratégique 2021-2023 / Synthèse plan stratégique / Synthèse actions stratégiques/ Tableau de bord stratégique/ Suivi des actions stratégiques.
- g. Cartographie des risques
- h. Comité de vigilance : fiche de mission, PV du conseil d'administration , compte rendu de 1^{ère} réunion)

Documents complémentaires :

- *Manuel de procédures*
- *Déclaration mandats des membres du conseil d'administration*
- *Délégation de pouvoirs*
- *Politique de recherche de fonds et relations partenaires*
- *DUERP 2021*

2. Finances

- a. Rapports du commissaire aux comptes exercice 2020 (rapport spécial et rapport sur les comptes annuels avec CROD et CER)
- b. Rapport financier
- c. Budget prévisionnel 2020 /2021/ budget stratégique 2021-2023

Documents complémentaires :

- *Suivi trésorerie CIC 2021*
- *Balance analytique septembre 21*

3. Efficacité de l'action / évaluation / mesure de l'impact

- a. Tableaux de bord de l'OCA/DG
- b. Bilan de projet incluant son évaluation
- c. Méthodologie de mesure d'impact – exemple de réalisation

Documents complémentaires :

- *Bilan financements recherche*
- *Aperçu portfolio financement recherche international*
- *Bilan appel générosité*
- *Bilan campagne 2020*
- *Bilan actions digitales 2020*
- *Suivi projet : Favoriser accès recherche clinique pour patients*
- *Suivi projet : Monter des projets à fort impact*

4. Communication

- a. Rapport annuel 2020 (incluant rapports moral, financier et d'activités)

Nota : Documents mis dans la Dropbox sous les 2 titres "Comité qualité du 14 octobre 2021" et "Livrables"